

Conseil Municipal du

5 février 2018

à 18h00

N°ordre	13
N° identifiant	2017-0363

Titre 74 - Dotations, subventions et participations - Exposition
C'est arrivé demain Episode 2 - Le Miroir. Demandes de subventions Etat et Région

Rapporteur(s)	M. Michel BERTHIER
Date de la convocation	16/01/2018

Président de séance	M. Francis CHALARD
Secrétaire(s) de séance	M.BLANCHARD François et Mme BREUILLE Coralie

Membres en exercice	53	
Quorum		

Présents	39	Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Patricia PERSICO - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. François BLANCHARD - Mme Régine FAGET-LAPRIE - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU Adjointes Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Francette MORCEAU - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Diane GUERINEAU - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Jacques ARFEUILLERE - M. Alain VERDIN - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Coralie BREUILLE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI Conseillers municipaux
----------	----	--

Absents	4	M. Alain CLAEYS - Maire M. Aurélien TRICOT Adjoint M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Clotilde BALLON Conseillers municipaux
---------	---	---

Mandats	10	Mandants	Mandataires
		M. Jean-Marie COMPTE	M. Michel BERTHIER
		M. Jules AIME	M. Abderrazak HALLOUMI
		Mme Martine APERCE	Mme Valérie FRANCHET-JUBERT
		Mme Marie-Dolorès PROST	Mme Jacqueline DAIGRE
		M. Edouard ROBLOT	Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT
		Mme Manon LABAYE	Mme Christiane FRAYSSE
		Mme Aïcha HOUSSEIN	M. Alain VERDIN
		M. Frédéric BOUCHAREB	M. Jean-José MASSOL
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Nicole BORDES
		Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIERE	M. Patrick CORONAS

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de 1 à 9, puis 17, puis de 10 à 20.</p> <p>Départ de Mmes Clotilde BALLON et Manon LABAYE. Retour de M. François BLANCHARD. Sortie de Mme Laurence VALLOIS-ROUET ; la présidence de séance est assurée par M. Francis CHALARD.</p>
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
Service référent	Direction Générale Culture-Patrimoine Direction Beaux-Arts - école d'arts plastiques

Ce sujet fait l'objet de l'engagement « développer les solidarités » de l'Agenda 21 de la Ville de Poitiers, au titre de l'opération proposée.

Dans le cadre de sa programmation culturelle 2018, le Miroir, projet de production et de diffusion des arts visuels porté par la direction Beaux-arts au sein de la Direction Générale de la Culture et du Patrimoine, organise une exposition ambitieuse sur les relations entre la bande dessinée de science-fiction et les nouvelles technologies de l'image, intitulée « C'est arrivé demain – Episode 2 : BD de science-fiction, création numérique et nouvelles images ».

Des auteurs-dessinateurs de bande dessinée sont associés à des créateurs numériques pour travailler ensemble sur un de leurs albums. Coproduite par la Ville de Poitiers et plusieurs partenaires, cette exposition pensée pour rayonner dans un vaste territoire, sera présentée en 2018 à la chapelle Saint-Louis à Poitiers, puis sera accueillie en 2019 et 2020 en Région et au-delà par les co-producteurs qui auront contribué à la mettre en œuvre.

Afin de mener à bien ce projet, il vous est donc proposé :

- De solliciter auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine une subvention de 50 000 euros dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) EventTech - Événements culturels + Innovation numérique + Attractivité touristique ;
- De solliciter auprès de l'Etat – DRAC Nouvelle-Aquitaine une subvention d'un montant de 20 000 euros ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document ou convention à intervenir ;
- D'inscrire en recette– sous fonction 312, article 7472 la somme de 50 000 euros et article 74718 la somme de 20 000 euros, direction gestionnaire 5110 ;

Dans le cas où ces subventions seraient accordées, une demande d'inscription de crédits de dépenses supplémentaires sera proposée lors de la plus proche décision modificative.

POUR	48	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	1	Mme Laurence VALLOIS-ROUET

Pour le Maire,



Affichée le	8 février 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	7 février 2018
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20180205- lmc177903-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions